

La lettre de l'APSES

n°18 - Septembre 2018



Edito : Se tenir prêt

Après la mobilisation de l'année passée sur la réforme du lycée, ce sont maintenant les programmes qui vont requérir toute notre attention.

L'APSES a très vite dénoncé les conséquences de la mise en place d'un lycée modulaire qui, couplé à la mise en œuvre d'attendus locaux dans les formations d'enseignement supérieur via Parcoursup, ne pourra qu'accroître les inégalités sociales et territoriales. En particulier, le fait que les élèves puissent dorénavant faire des SES sans étudier les mathématiques dès la classe de première apparaît particulièrement problématique. La disparition de la complémentarité des disciplines assurée par les séries est un prix lourd à payer alors que ses effets sur la hiérarchisation des parcours de formation sont plus qu'incertains. Sur le front des SES, il a fallu multiplier les actions pour défendre la discipline : rencontres institutionnelles, tribunes de presse, sollicitations des parlementaires, pétition, ... Le point d'orgue de cette mobilisation a été la manifestation très réussie du 11 avril dernier : plus de 500 professeurs de SES venus de toute la France se sont retrouvés devant le Ministère. Sans cela, le tableau serait sans doute aujourd'hui beaucoup plus sombre. Toutes nos actions ont permis de conserver l'identité et l'intégrité des SES, qui étaient fortement menacées. Nous avons pu éviter ainsi la fusion avec l'éco-gestion en seconde, la scission en deux disciplines - économie d'un côté et sociologie de l'autre - et l'exfiltration de la science politique des futurs programmes, ce n'est pas rien ! L'intégration des SES en tronc commun de seconde est également une avancée importante, même si l'horaire demeure dérisoire.

Le pire a été évité mais cela n'empêche pas de réels reculs. Le volume horaire dans le cycle terminal sera fortement entamé par le passage à quatre heures par semaine en première, la suppression des TPE, le caractère bien moins encadré de l'AP et l'avancée au retour des vacances

de Pâques des épreuves terminales. La réforme du bac, en introduisant le contrôle continu et des partiels semestriels en classe de première, va dégrader les relations pédagogiques et instaurer un régime d'évaluation permanente dont on connaît l'effet délétère sur nos pratiques.

A cet égard, l'élaboration des futurs programmes va s'avérer cruciale et on peut légitimement s'inquiéter de la composition du groupe chargé de cette mission en SES : seulement quatre enseignant.e.s sur seize membres ; deux des quatre économistes représentent l'Académie des sciences morales et politiques, qui depuis 2008 se montre très critique envers les SES, préconisant de recentrer notre enseignement sur le marché et l'entreprise, ainsi que sur la micro-économie, jugée plus « consensuelle »... Une orientation partagée par le Ministre qui, début juillet, a explicitement demandé au CSP de renforcer les dimensions mathématiques et micro-économiques de notre enseignement !

Il va donc nous falloir être particulièrement vigilants lors de la publication à l'automne des projets de programmes, d'autant plus que le temps nécessaire à une véritable concertation va certainement manquer, la réforme étant mise en place de façon précipitée, simultanément pour les classes de seconde et de première à la rentrée 2019. Nous devons aussi être très attentifs au programme de la spécialité « *Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques* », où la science politique risque fort d'être marginalisée ou absorbée par l'histoire-géographie. L'absence de l'inspection générale de SES dans le processus d'élaboration de ce programme est à ce titre très inquiétante.

Tenons-nous prêts !

Clarisse Guiraud, vice-présidente de l'APSES
Erwan Le Nader, président de l'APSES

A diffuser dans vos établissements

Quelle place pour les SES dans le futur lycée

Si elle est appliquée, la réforme du lycée pourrait entraîner un affaiblissement de la place des SES au lycée. Pourtant, cette place n'a cessé de se renforcer depuis la naissance de la discipline il y a 50 ans. Enseignement majeur au sein d'une série équilibrée, il a été de plus en plus choisi par les lycéens et leurs familles. Ainsi, en série générale, c'est actuellement un lycéen sur trois qui choisit de passer un Bac ES, chiffre en augmentation depuis les années 2000. En résumé, la série ES rencontre un indéniable succès, et en son sein, l'enseignement des SES y est plébiscité par les élèves. Or, la réforme du lycée risque de fragiliser la place des SES, à la fois par une perte horaire pour les SES et par une moindre cohérence du parcours de l'élève.

En seconde, le tronc commun mais un horaire toujours insuffisant

Si les SES entrent dans le tronc commun de seconde, ce qui est une victoire pour l'APSES, le volume horaire de 1h30 qui leur est imparti est insuffisant. En effet, les SES ne sont pas enseignées au collège, et les lycéens les découvrent donc en classe de seconde. Or, pour certains, ce sera le seul moment où ils auront un enseignement leur permettant de mobiliser différentes sciences sociales pour comprendre le monde qui les entoure. 1H30 hebdomadaire seront insuffisantes pour atteindre pleinement cet objectif.

Dans le cycle terminal, un public peut-être plus varié, mais une perte horaire et une moindre cohérence de la formation

En première et terminale, en revanche, les SES ne sont pas présentes dans le tronc commun, et le nombre d'heures prévues en « spécialité SES » est globalement moindre que dans l'actuel enseignement des SES au sein de la filière ES.

En première, en effet, les élèves pourraient choisir trois enseignements de spécialité de 4h, parmi lesquels un enseignement de SES. Cela représente une perte horaire par rapport au lycée actuel, d'autant plus que les TPE disparaissent et qu'aucun horaire dédié n'est prévu pour préparer le Grand Oral.

En Terminale, l'élève ne peut garder que deux spécialités (de 6h chacune) parmi les trois choisies en première. Les actuelles spécialités de terminale de 1h30 (Economie Approfondie et Sciences Sociales

et Politiques) disparaissent, les sciences politiques sont mêmes en partie exfiltrées vers une spécialité « Histoire-Géo-Géopolitique-Science politique » aux contours très flous.

Une moindre cohérence du parcours de l'élève

En plus de perdre des heures de SES, les lycéens risquent aussi de perdre la cohérence que donnait la série ES. Des élèves mal informés pourraient choisir des enseignements de spécialité non cohérents entre eux, ce qui réduirait les possibilités de formations après le bac. Par exemple, un certain nombre d'élèves choisissant les SES risquent d'abandonner les mathématiques dès la première. Or, cet enseignement est pourtant essentiel pour les poursuites d'études post-bac dans le domaine des sciences économiques et sociales. C'est pour cette raison que l'APSES demande un fléchage des spécialités, qui limiterait pour les lycéens les risques de faire le mauvais choix.

Un nouveau baccalauréat qui remet en cause la relation pédagogique avec les élèves

L'APSES s'oppose vivement au contrôle continu et aux épreuves semestrielles, qui dégradent la relation pédagogique avec les élèves, ces derniers étant placés en permanence en évaluation. Par ailleurs, ces nouvelles modalités d'évaluation remettent en cause le caractère national du bac, pourtant garant de l'égalité sur le territoire. Un bac obtenu dans des lycées différents risque de ne plus avoir la même valeur. Cela peut avoir des répercussions sur les modalités de sélection pour les études après le bac.

L'APSES contre la sélection à l'université

En effet, cette réforme du lycée et du bac est aussi une réforme des procédures d'admission dans l'enseignement supérieur. L'APSES s'oppose à la sélection à l'université qui est ainsi mise en place, et qui entraîne une aggravation des inégalités sociales de réussite scolaire. La mise en place de Parcoursup a aussi généré beaucoup d'angoisse chez les lycéens, avec le risque que la réforme du bac et du lycée l'accroisse. Les choix réalisés en fin de seconde au lycée auront des effets directs sur l'accès aux formations après le baccalauréat. Cela va accentuer les inégalités entre ceux qui sont les mieux informés et les autres, empêchant les lycéens d'effectuer leur scolarité en toute sérénité.

Enquête sur les moyennes du bac 2018

320 collègues ont bien voulu répondre à l'enquête mise en place par l'APSES sur les moyennes aux différentes épreuves de SES du baccalauréat 2018. Tous les résultats sont en ligne sur le site www.apses.org, puis *SES et série ES*, puis *Les épreuves du bac*.

Epreuve composée : 11,1/20

Sc politique - sujet A : 12,0/20

Economie approfondie - sujet A : 12,3/20

Dissertation : 12,4/20

Sc politique - sujet B : 12,4/20

Economie approfondie - sujet B : 11,7/20

Les actions et mobilisations de 2017 / 2018

En fin d'année 2017, le rapport conjoint du Conseil National Education Economie (Cnee) et du Conseil Supérieur des Programmes (CSP) reprenait des mandats de longue date de l'APSES : intégration en tronc commun de seconde, tout en pointant le faible volume horaire et l'encyclopédisme actuel.

Le Ministre nouvellement installé n'ayant jamais officiellement reçu ces recommandations, le début de ce quinquennat semblait devoir se dérouler sous de mauvais auspices...

Les cotillons à peine retombés, l'annonce du projet de réforme du lycée imposait à l'APSES de montrer la richesse de son répertoire d'actions.

En février, la pétition « *Des SES pour tous au lycée* », forte de 16 000 signatures, dont plus de 250 chercheurs en sciences sociales, permettait d'attirer l'attention sur la place des SES dans la réforme, et de constater le fort attachement des citoyens à la discipline. Dans le même temps, des dizaines d'adhérents alertaient en même temps leurs parlementaires, ce qui aboutira à plus de 70 questions écrites au Ministre Blanquer...

Nouveau coup d'éclat le 11 avril. Plus de 500 professeurs (environ 10% des effectifs de SES) étaient mobilisés sous les fenêtres du Ministère, transformant la rue de Grenelle, l'espace d'un après-midi, en une forêt de pancartes, d'où s'élevaient moult chants à la gloire des SES !

En parallèle, l'APSES continuait d'agir pour défendre la discipline, en multipliant les entrevues et les contacts auprès du cabinet ministériel, du CSP, de l'Inspection générale, des syndicats, des associations du secondaire et du supérieur. Tous les comptes-rendus et les communiqués de l'APSES sont disponibles sur apses.org

Avant des vacances bien méritées, l'APSES restait combative. Ainsi, le Ministre reçut une lettre ouverte le 9 juillet, suite à ses propos pour des programmes de SES faisant la part belle aux mathématiques et à la microéconomie.

L'APSES était déjà en ordre de marche pour la rentrée 2018 / 2019 !



La manifestation du 11 avril 2018 à Paris ; crédit : Stéphane Tulet

L'Assemblée générale, qui s'est tenue à Nantes les 9 et 10 juin derniers, a permis de voter les mandats de l'association et ses orientations pour 2018/2019. L'ensemble de ces dispositions est disponible sur www.apses.org, puis orientations. Nous résumons ici les principales :

- Pour l'année de seconde, un horaire revalorisé, au regard des besoins de formation des élèves,
- Pour les programmes, le retour du pluralisme et la fin de l'encyclopédisme,
- Pour un cadrage national paritaire de la répartition des horaires et des programmes dans la nouvelle

spécialité « *Histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques* »,

- Pour un encadrement du grand oral sur un temps dédié tout au long de l'année dès la première,
- L'APSES reste attachée à l'organisation en séries, et opposée au lycée modulaire,
- Contre l'introduction du contrôle continu et d'épreuves semestrielles au baccalauréat,
- Contre la mise en place de ParcoursSup et l'extension de la sélection à l'université.

Les mandats de l'APSES

Le stage national

Le stage national est un temps fort de la vie de notre association. Favorisant l'actualisation de nos connaissances et la rencontre avec des universitaires, il est aussi un moment de convivialité apprécié et de socialisation professionnelle. Ce stage annuel connaît toujours un vif succès. Cette année, 150 collègues ont pu y participer dans les locaux de l'Ecole d'Economie de Paris les 18 et 19 janvier 2018.

Organisé depuis plusieurs années en partenariat avec l'Ecole d'Economie de Paris et Jézabel Couppey-Soubeyran (MCF à Paris 1), le stage APSES 2017/2018 avait pour thème « *Regards croisés sur la monnaie* ». Plusieurs intervenants se sont succédés pendant ces deux jours : Michel Aglietta sur « *La monnaie, ambivalence et confiance* » ; Jeanne Lazarus « *L'argent transforme-t-il la société ?* » ; Odile Lakowski-Laguerre « *Bitcoin et cryptomonnaies : une révolution dans le système monétaire ?* » ; Jézabel Couppey-Soubeyran « *Les banques et la création monétaire* » ; Jérôme Blanc « *Les monnaies alternatives, bilan d'étape et perspectives* » ; et Jean-Michel Servet « *Ce que l'anthropologie nous dit de la monnaie* ».

Un atelier de « *Techniques de relaxation en classe* » a aussi été organisé par notre collègue Florence Aulanier. Pour clore ce stage, un point information et

débat avec la salle a eu lieu sur les enjeux liés à la réforme du lycée.

Le stage national 2019

Le prochain stage ApSES (en janvier 2019) portera sur « *Emploi et travail dans la mondialisation* ». N'hésitez pas à participer à ce moment important de formation ! Plus d'informations sur le site de l'APSES dès novembre 2018.

Tous les supports de stages sont sur le site : www.apses.org, puis Stages et partenariats.



Le stage national des 18 et 19 janvier 2018

Des stages régionaux stimulants

Les régionales de l'APSES organisent aussi des stages, favorisant ainsi les rencontres entre collègues.

- **Poitiers** (octobre 2017) : « *Filles + Sciences = une équation insoluble ? Enquête sur les classes préparatoires scientifiques* », conférence d'Arnaud Pierrel, sociologue au Gresco.

- **Lille** (décembre 2017) : « *Déviances* » avec Camille Herlin-Giret (sur la déviance en col blanc), Pierre Lascoumes (Sociologie des élites délinquantes), Hélène Duffuler-Vialle (Présentation d'un jeu sur la construction des inégalités de genre), Sidonie Verhaegue (*Marginalité et Célébrité politiques. Se faire un nom en politique quand on est une femme anarchiste dans le dernier tiers du 19ème siècle : le cas de Louise Michel*).

- **Strasbourg** (février 2018) : « *Les transitions* », avec Jean-Alain Héraud (La transition énergétique : quels sont les modèles économiques adaptés à la transition ?), Florence Rudolf (Révolution, réforme et transition : des regards croisés sur la transformation sociale. Une rétrospective socio-historique illustrée), Isabelle Hajek (Lutter contre le gaspillage : sociolo-

gie d'un « nouveau militantisme »), Philippe Hamman (Habiter la « ville durable » en logement social ? Une analyse sociologique de la transition énergétique) et Bernard Aubry (Le chômage à travers ses différentes approches statistiques).

- **Rennes** (mars 2018) : « *Comment réconcilier l'économie avec la planète ?* »

- **Lyon** (mars 2018) : conférence d'Alain Guéry, « *Des marchés au Marché, d'une transformation à une autre* ».

- **Bordeaux** (avril 2018) : « *Faire des Sciences Economiques et Sociales* » : rencontre avec le sociologue Pascal Marichalar ; balade socio-économique dans le quartier Saint-Michel à Bordeaux ; rencontre avec l'économiste Maël Rolland (*Du Bitcoin à l'explosion pré-cambrienne des crypto-actifs : implications théoriques et pratiques*).

- **Aix-Marseille** (avril 2018) : discussions autour de la réforme ; présentation d'un bilan des réformes fiscales Macron ; Skype avec Nicolas Jounin autour de ses travaux (Voyages de classes, conditions de travail).

Le stage AEEE 2018

Autre temps fort dans la formation des professeurs de SES : la 22ème conférence de l'AEEE (Association pour l'Enseignement de l'Economie en Europe, dont l'APSES est membre). Elle s'est déroulée du 22 au 25 août 2018, à Copenhague (Danemark). Le thème global retenu était « *To change or not to change : that is the question ! Economics and business education in a transforming society* ». Divers thèmes furent abordés : entrepreneuriat et économie de marché, développe-

ment durable, et approches pédagogiques alternatives liées aux SES.

Les conférences de l'AEEE réunissent tous les deux ans, une centaine d'enseignants d'économie et de sciences sociales d'Europe et d'ailleurs. Plus de renseignements sur le site de l'AEEE.

www.economiceducation.eu

Le concours vidéo « 3 minutes pour comprendre »

La deuxième édition du concours de vidéos pédagogiques réalisées par des lycéens (concours créé en 2017, lors des 50 ans des SES), a rencontré un grand succès, avec, cette année, avec 75 classes inscrites. La remise des prix a eu lieu lors du Printemps de l'Economie à Paris le 23 mars 2018.

1er prix du jury ex-æquo :

- *Tour d'horizon de la socialisation* (Lycée J. Macé de Rennes)
 - *Les Magiciens de la Socio et la socialisation anticipatrice* (Lycée G. Saint-Hilaire d'Étampes).
- 2ème prix du jury :
- *Rap'éco* (Lycée Berthou de Pau)

Prix du public :

- *Qu'est-ce qu'un bien utile ?* (Lycée Lamarck d'Albert)

Mention Spéciale Réalisation :

- *La Sociologie pour les nuls* (Lycée F. Villon des Mureaux)
- *Madame Croissance* (Lycée Pierre de Fermat, Toulouse)
- *La Socialisation, Stop Motion* (Lycée F. Foch de Rodez)

Bravo à tous les participants et aux lauréats, dont les vidéos sont en ligne sur youtube !

Le Prix lycéen du livre d'économie et de sciences sociales

Le Prix lycéen du livre d'économie et de sciences sociales permet chaque année scolaire à des élèves de première et terminale ES, avec l'appui de leurs enseignants, de lire une sélection d'ouvrages, d'en débattre et de décerner un prix en se transformant en jury souverain. A la mi-septembre, huit livres sont proposés : quatre choisis par *Liens Socio* et quatre autres par *Alternatives Economiques*. La désignation du lauréat par les lycées participants s'effectue à la mi-mai et la remise du prix en novembre.

Le prix 2018 s'est achevé avec la victoire de « *Quel pain voulons-nous ?* » de Marie Astier. Les deuxième et troisième places ont été attribuées respectivement à « *Alpha mâle* » de Mélanie Gourarier, et « *L'enfance de l'ordre* » de Wilfried Lignier et Julie Pagis.

<http://prixlyceenses.e-monsite.com/>

En 2017, dans le cadre des 50 ans des SES, plusieurs régionales se sont investies afin de créer des balades (à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Paris et Strasbourg) pour mieux comprendre l'organisation de l'espace urbain, en proposant de regarder la ville autrement, avec le regard des sciences sociales. Ces « kits de balades » sont accessi-

bles à tous les collègues souhaitant les réutiliser avec leur classe, sur le site des 50 ans :

www.ses50ans.fr/balades-urbaines/

Et de nouvelles balades urbaines ont été créées cette année : une à Roubaix et une à Oslo !

Le site www.apses.org

Le site internet de l'APSES (www.apses.org) est un lieu unique pour suivre l'actualité de la discipline et préparer ses cours. Il permet toujours :

- un accès simplifié aux mutualisations avec un moteur de recherche plus complet : les mutualisations sont une des grandes forces de notre site. Elles permettent de connaître les travaux des collègues, de partager les pratiques pédagogiques, de compléter et d'actualiser nos cours. *(Plus d'informations ci-après)*

- un système d'adhésion en ligne automatique *(Plus d'informations ci-après)*

- de découvrir toute l'actualité des SES de manière accessible : tous les articles et émissions sur les SES qui paraissent dans les médias sont mis en ligne. L'interaction avec les réseaux sociaux, Facebook, Twitter, est plus grande.

- de disposer d'outils pour l'action directement utilisables : sur la page d'accueil, un seul clic permet d'accéder aux argumentaires et démarches à suivre pour tenter d'obtenir des dédoublements et des groupes à effectifs réduits, pour intervenir en AP et en EMC, etc.

- d'obtenir des informations sur les SES : orientation, débouchés, pourcentages de réussite au bac et dans les études supérieures, toutes les informations

dont nous avons besoin pour informer nos élèves et leurs familles, ou pour faire la promotion des SES, sont facilement accessibles sur le site.

L'espace de mutualisation

Réservé aux adhérents, l'espace de mutualisation permet l'accès à de très nombreuses ressources proposées par les adhérents de l'association. Cours, TD, évaluations, expériences pédagogiques, etc., les ressources sont variées et portent sur toutes les notions des programmes en vigueur. De nombreux



sujets de bac et leurs corrigés sont aussi disponibles sur le site, ainsi que des sujets « maison » originaux. Les adhérents ont ainsi la possibilité d'effectuer des recherches complètes et pratiques : par mots-clés, chapitres du programme ou type de ressources (TD, cours, TICE, etc).

Vie de l'association

Le BN nouveau est arrivé !

L'Assemblée générale du 10 juin, à Nantes, a élu les membres du Comité Directeur et du Bureau National. Pour 2018-2019, les onze membres du BN sont : Erwan LE NADER (Créteil, Président), Clarisse GUIRAUD (Créteil, Vice-présidente), Igor MARTINACHE (Lille, Co-Secrétaire Général), Patricia MORINI (Paris, Co-Secrétaire Générale), Sophie LOISEAU (Nantes, Co-Secrétaire Générale), Pierre GIEZEK (Dijon, Trésorier), Camille AYMARD (Créteil), Tiphaine COLIN (Lille), Marjorie GALY (Strasbourg), Benoît GUYON (Besançon), Atika LABAT (Versailles).



Les concours de recrutement

CAPES (externe et interne) et agrégation interne

Le programme officiel est maintenant fourni lors des épreuves « *d'exploitation d'un dossier documentaire* » et « *épreuves professionnelles* ».

C'était une demande de l'APSES. Depuis juin 2014, les présidents de jury du CAPES externe et de l'agrégation interne ont accepté que les candidats aient à leur disposition le programme officiel, dans les sujets de l'épreuve d'exploitation d'un dossier documentaire (écrit et oral du CAPES externe). C'est maintenant aussi le cas pour le CAPES interne (épreuve orale). Ceci est un gain de temps bienvenu pour tous les candidats aux concours !

La baisse du nombre de postes au concours

Le nombre de postes au CAPES externe a fortement diminué en 2018. 2016 : 120 postes ; 2017 : 113 postes ; 2018 : 85 postes

APSES Formation

L'APSES a un site dédié à la formation :

<http://formation.apses.org/>

On y trouve une mine d'informations pour ceux qui préparent les concours mais aussi pour les formateurs, les tuteurs, les stagiaires, et pour tous les enseignants.

Que ce soit pour les agrégations (externes et internes) ou les CAPES (externes, interne, réservé), le site présente plusieurs articles qui aident à se préparer aux concours : les modalités d'organisation, les rapports du jury, le calendrier des épreuves, les lieux de préparation, les programmes officiels, des liens vers des analyses de cours et de séquence pédagogique. Il est possible aussi de s'inscrire à la liste de diffusion « *Apsés concours* » qui permet l'échange de conseils et d'informations. De plus, il existe aussi une liste de diffusion « *Apsés formateurs* » pour tous ceux qui interviennent dans la formation initiale et continue.

SESâme, bien plus qu'un manuel



SESâme

Un manuel en ligne

Le manuel en ligne SESâme est devenu incontournable. Il a été construit au départ

pour répondre aux difficultés rencontrées pour mettre en œuvre le programme de première : encyclopédisme, cloisonnement disciplinaire, disproportion entre le nombre d'heures de cours et le nombre de chapitres. Dans SESâme, toutes les notions du programme officiel sont traitées, mais elles sont organisées différemment et hiérarchisées autour de thématiques centrales qui font davantage sens pour les élèves.

C'est une expérience unique dans la discipline, fruit d'un travail collectif associant enseignants de lycée et universitaires : chaque chapitre a été réalisé par au moins deux collègues, puis soumis à l'avis de la trentaine de membres du collectif SESâme et analysé par un comité éditorial, avant d'être soumis à l'avis indépendant d'experts et de chercheurs du supérieur spécialistes reconnus du domaine.

SESâme propose donc des dossiers documentaires, des activités, des TD, des liens audio et vidéos, des évaluations, des entretiens avec des universitaires

sur chacun de grands thèmes, et aussi un lexique et un dictionnaire en ligne. L'ensemble est revu régulièrement : par exemple, le chapitre sur « *La monnaie* » a été actualisé à la fin de l'année 2016, avec de nouvelles activités.

Une revue de presse et du web hebdomadaire

Depuis plusieurs années déjà, une revue de presse et du web hebdomadaire est adossée au site SESâme. C'est une base de travail incomparable, à la fois pour suivre l'actualité économique, sociale et politique, et pour faire faire aux élèves des revues de presse de qualité. La revue de presse est accessible sur sesame.apses.org, mais il est également possible de s'abonner à la newsletter hebdomadaire « *La Lettre de SESâme* » afin d'être tenu au courant de sa diffusion. Elle présente chaque semaine « *le sésame de la semaine* » : une image, un chiffre, un film, un livre... qui vous ouvrira les portes des SES !

<http://sesame.apses.org/>

La lettre de l'APSES est publiée par l'Association des professeurs de Sciences Economiques et Sociales, association loi 1901.
Président : Erwan LE NADER. Directeur de publication : Jean-Pierre GUIDONI. Rédacteur en chef : Thomas BLANCHET, 14 rue Alphonse TERRAY - 38000 GRENOBLE - Mise en page et maquette : Thomas BLANCHET
Impression : HORIZON. Ce numéro a été imprimé à 4 400 exemplaires.

2 100 adhésions, record à battre

L'association rassemble désormais 40% des collègues de SES, ce qui confère à l'APSES une représentativité forte et unique dans le paysage éducatif ! L'adhésion en ligne est simple et rapide sur www.apses.org

- **Adhésion valable pour toute l'année scolaire**, Accès à l'espace de mutualisation jusqu'au 30 septembre 2019 et début 2020 pour la liste d'échanges,
- **Cotisation progressive** selon le statut, le grade et l'échelon,
- **Tarifs inchangés depuis 2002**,
- **Association « reconnue d'intérêt général »** : 60% de la cotisation déductibles !

Celles et ceux qui ont adhéré pour l'année 2017/2018 ont encore quelques jours pour profiter de l'accès aux mutualisations mais, après le 30 septembre prochain, elles ne seront plus accessibles qu'aux adhérentes et adhérents de l'année scolaire en cours.

Si vous n'avez pas encore réadhéré, n'attendez plus ! Pour les nouvelles adhérentes et les nouveaux adhérents, bienvenue à l'APSES !

Merci de remplir complètement toutes les rubriques de votre fiche personnelle sur le site même si vous réglez par chèque. Cela vous permettra de recevoir par courriel votre certificat de don pour les impôts et vous pourrez le retrouver sur votre fiche personnelle !

Votre trésorier national : Pierre GIEZEK, Montjaujard 71130 CHASSY, pierre.giezek@wanadoo.fr

www.apses.org

Vos trésoriers régionaux

Aix-Marseille : VIGNAL Christine, 82 vallon de Callier, 84530 VILLELAURE (vignal.christine@free.fr)

Amiens : DEBEIR Vianney, 57 rue Pierre Ramus, 02100 SAINT QUENTIN (vdbeir@wanadoo.fr)

Besançon : PHILIPPE Jérôme, 4 bis rue Stractman, 90 000 BELFORT (jslphilippe@free.fr)

Bordeaux : BOURI Sami, 8 bis rue d'Aspe, 64400 OLORON SAINTE-MARIE (sami.bouri@wanadoo.fr)

Caen : MOLINA Stéphane, 22 rue neuve St Jean, 14000 CAEN (Stemolina@free.fr)

Clermont : ARBITRE Violaine, 7 avenue André Soulier, 43000 LE PUY (violaine.arbitre@wanadoo.fr)

Créteil : CARRE Stéphane, 21 rue Pétion, 75011 PARIS (s.carre@sfr.fr)

Dijon : GIEZEK Pierre, Montjaujard, 71130 CHASSY (pierre.giezek@wanadoo.fr)

Grenoble : MAURIN Laurence, 21 rue des Contamines, 74940 ANNECY LE VIEUX (laurence.maurin@ac-grenoble.fr)

La Réunion : DELAS Jean-Pierre, 16, Rue des genêts, 97400 SAINT DENIS DE LA REUNION, jeanpierre.delas@gmail.com

Lille : GOBERT Cloé, 415 rue Gambetta, 59000 LILLE (apseslille@gmail.com)

Limoges : GIEZEK Pierre, Montjaujard, 71130 CHASSY (pierre.giezek@wanadoo.fr)

Lyon : BUDIN Dominique, 5 Boulevard de la Croix Rousse, 69004 LYON (d.burdin@orange.fr)

Montpellier : GOSSEZ Catherine, 111, Bd Figuerolles, 34000 MONTPELLIER (abauzit.gossez@wanadoo.fr)

Nancy-Metz : PIERRE Jean-Luc, 10 Allée des Bouleaux, Bois Le Duc, 54500 VANDOEUVRE (jean-luc.pierre@ac-nancy-metz.fr)

Nantes : CONSTANTIN Florence, 10 Avenue Auguste Amiand, 44500 LA BAULE (florenceconstantin@free.fr)

Nice : ARTAUD Sébastien, Rue des Gailles, Résidence Parc Arenas, 06420 VALDEBORE (s.artaud@live.fr)

Orléans-Tours : MULLER Frédéric, 5 bis rue de la Croix des Granges, 37270 MONTLOUIS SUR LOIRE (frmul-ler@wanadoo.fr)

Paris : CHAMPION Sylvie, 103 rue Saint Maur, 75011 PARIS (sylviechampion@neuf.fr)

Poitiers : MULLIER Bénédicte, 28 rue Frédéric Chopin, 17138 SAINT XANDRE (benedicte.mullier@ac-poitiers.fr)

Reims : MONTAGUT Jean-Marie, 40 rue Croix-Saint Marc, 51100 REIMS (jm-montagut@sfr.fr)

Rennes : TIREAU Nicolas, 14 Boulevard Chateaubriant, 35500 VITRE (nicotireau@msn.com)

Rouen : Pas de régionale constituée

Strasbourg : DUQUESNE Patrick, 17 rue Berry, 67100 STRASBOURG (patrick.duquesne3@laposte.net)

Toulouse : VALENA Cédric, 532 route de Montpitol, 31380 ROQUESERIERE (cedric.valena@ac-toulouse.fr)

Versailles : DE LEPINE Carole 24, rue de la Providence, 92160 ANTONY (carole.delepine@wanadoo.fr)

Pour l'étranger et les académies sans régionale de l'APSES, complétez votre fiche en ligne et envoyez votre règlement au trésorier national, GIEZEK Pierre, Montjaujard 71130 Chassy (pierre.giezek@wanadoo.fr)